

# FICHE INDICATEUR

## 11 - Camping situé en zones inondables

FAMILLE : A - État des risques d'inondation

### Définition

Nombre, surface et capacité (en nombre d'emplacements) des campings situés en zones inondables (par occurrence de crue et niveau d'aléa).

Les terrains de camping et assimilés concernent les terrains de plus de 6 emplacements ou de plus de 20 campeurs. Ils sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs ou d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations ainsi que d'équipements communs. Ils font l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Les parcs résidentiels de loisirs et les campings à la ferme ne sont pas comptabilisés.

### Sources et fournisseur de données

**Fournisseur des données** : ETAT, OpenStreetMap, OTRI

**Source des données** : DDTM 66 (2018)

Préfecture 66 - Service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) (2021)

Préfecture 11 - Service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) (2020)

OpenStreetMap (2021)

OTRI (2021)

## Méthodologie de production

Concernant les zones inondables, la donnée utilisée est celle construite dans le cadre de l'observatoire (cf. Rubrique "Indicateurs" pour la description méthodologique).

Concernant les campings, la couche "camping" - initialement créée à partir des données mises à disposition par la DDTM 66, complétée par les données de l'OpenStreetMap puis vérifiée manuellement à l'aide d'images aériennes - a été mise à jour à partir des données transmises par le SIDPC des Pyrénées-Orientales et de l'Aude (couche polygone). Une nouvelle étape de vérification avec les données de l'OpenStreetMap a ensuite été réalisée.

1) Réalisation d'un croisement/intersection entre la couche des campings et les 3 couches zones inondables (crue de probabilité forte, moyenne et faible), ainsi qu'avec celle du territoire d'études (pour récupérer les noms de communes, les codes INSEE et les noms des bassins versants), par niveau d'aléa.

Concernant le nombre de camping, dès qu'un camping est touché par l'inondation, il est considéré comme situé en zone inondable. Lorsqu'un camping est touché par plusieurs niveaux d'aléa, c'est l'aléa qui couvre la plus grande surface du camping qui est retenu.

Concernant la surface des campings, lorsqu'un camping est touché par plusieurs niveaux d'aléa, chaque surface inondée est calculée à part (par exemple, si un camping de 1000 m<sup>2</sup> est concerné par 200 m<sup>2</sup> d'aléa modéré et 600 m<sup>2</sup> d'aléa fort, ce sont ces valeurs qui sont prises en compte, 200 m<sup>2</sup> seront donc considérés comme non inondés).

Concernant le nombre d'emplacements, il est calculé au prorata de la surface inondée.

2) Après ce croisement, intégration dans la base de données, l'interface de visualisation statistique et la cartographie dynamique.

NB : La part des campings en zone inondable correspond au rapport entre les campings situés en zone inondable et la totalité des campings situés sur le territoire concerné.

### Recommandation et limites d'utilisation:

Néant

## Méthode de visualisation

Carto-statistiques & Cartographie dynamique

## Fréquence de mise à jour

Tous les 2 ans

## Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Bassins versants + TRI Perpignan - St-Cyprien

Lien vers le catalogue : [www.otri.fr/catalogue-donnees/](http://www.otri.fr/catalogue-donnees/)